

### *La signification du paysage urbain<sup>1</sup>*

Saint-Lys est une « bastide », une ville neuve médiévale fondée en 1280 par la signature d'un contrat de paréage entre les moines de l'abbaye cistercienne de Gimont, propriétaires des terres, et le sénéchal Eustache de BEAUMARCHÈS, représentant du roi de France dans l'ancien comté de Toulouse.

Notre centre-ville partage plusieurs des traits urbanistiques et architecturaux communs aux nombreuses « bastides » (environ 300) qui ont été créées dans le Sud-Ouest entre 1220 et 1370 : place centrale occupée par une halle et bordée par des « couverts » (maisons à arcades) ; rues rectilignes se coupant à angle droit et formant un damier urbain.

Cette disposition peut rappeler la ville de l'époque gallo-romaine, où l'on trouvait un *forum* sacré au cœur de la cité, placé au croisement l'axe nord-sud (*cardo*) et de la principale rue est-ouest (*decumanus*), cette dernière orientée vers le soleil levant. Dans les cités médiévales, dont l'origine remontait à l'Antiquité ou au Haut Moyen-Âge, l'église ou la cathédrale occupaient généralement un lieu central, aussi sacré que l'était le *forum* à l'époque romaine, dont elles conservaient le rôle de pôle religieux et social.

Mais cette continuité avec la sacralité du paysage antique est contrecarrée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, par l'éclosion et la montée des valeurs profanes. Dans le nord de la France, le paysage se laïcise en concurrence avec les marques de la religion : le beffroi rivalise avec le clocher, la grand'place avec le parvis.

Dans le Sud-Ouest, apparaissent les bastides, villes fondamentalement laïques à vocations politiques et commerciales, qui constituent une forme d'aménagement du territoire à l'époque gothique. Ici, le plan orthogonal est réutilisé pour la première fois depuis l'Antiquité, mais il n'est plus question de mettre l'aspect religieux au premier plan : l'adaptation au site prime avant tout.

Dans la bastide, la place centrale, de forme trapézoïdale (comme généralement la ville nouvelle elle-même), est la première délibérément voulue au cœur d'une ville médiévale : elle sert à accueillir le marché et n'est dominée par aucune église (ce dernier édifice occupe un emplacement excentré). Le pôle de la bastide est toujours la place, dont les rues d'accès parviennent aux angles. Le plan originel de ces villes prévoit l'attribution d'un certain nombre de lots rectangulaires, nommés « moulons » ou « ayral », sur lesquels les nouveaux habitants doivent bâtir en occupant toute la façade sur rue dans des délais très brefs. Chaque propriété, aux dimensions précises, sert d'assiette à la fiscalité foncière.

À Saint-Lys, bastide créée en 1280, c'est la place Nationale qui constitua, dès l'origine, le cœur de la commune. À la création de cette dernière, devant le site préexistant du fort (actuel hôtel-de-ville), on réserva un carré d'environ 50 mètres de côté pour la place publique et sa halle, symbole de l'importance commerciale de la bastide, à la fois noyau urbain au milieu d'un terroir agricole et lieu de foires et de marchés.

Sur les « États de la population » datant du Premier Empire, ce vaste espace public est seulement appelé « la Place ». Sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848), la place avait été dénommée « Place Royale ». La dénomination de « Place Nationale » est indiquée dans les archives à partir de 1851.

### *Les « couverts »*

Dans les bastides, « *la plupart des places centrales ne sont accessibles que par les angles, à de rares*

---

<sup>1</sup> Pour ce chapitre, les ouvrages consultés furent les suivants :

- BERNARD (Gilles), L'aventure des bastides du Sud-Ouest. Éditions Privat, Toulouse, 2003, 157 pages, 23,00 € (ISBN : 2-7089-9171-X).
- PITTE (Jean-Robert), Histoire du paysage français, de la préhistoire à nos jours. Éditions Tallandier, Paris, 2003, 444 pages, 26,00 € (ISBN : 2-84734-074-2).

*exceptions près. Ces places sont, ou plutôt étaient avant leur modernisation au XIX<sup>e</sup> siècle, des places pratiquement fermées. La continuité du bâti était totale, même dans les angles. C'est à la généralisation des maisons construites sur des arcades, des galeries comme on les appelle à Fourcès et à Cologne, des cornières à Villeneuve-sur-Lot, Montpazier, Eymet, Beaumont-de-Lomagne, des couverts à Montauban, Libourne et dans tout l'Albigeois et le Quercy, que les bastides doivent cette spécificité. Les places n'étaient pas des carrefours. [...] La circulation de transit est une notion moderne. Les couverts, en obstruant les débouchés des rues, ne permettaient pas l'accès de charrettes avant les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Au Moyen-Âge et pendant une grande partie de l'époque classique, il n'y avait pas vraiment de circulation de véhicules de charges. Les transports se faisaient essentiellement par des animaux de bât, sur des chemins non "voiturables". [...]*

*La généralisation des couverts se répandit très vite. Les premières références à des autorisations de disposer d'un étal face à chaque maison, couvert par un auvent traversant la rue, sont inscrites dans les coutumes de Monségur dès 1267. [...] La construction de couverts a vraisemblablement été organisée très tôt dans l'histoire dans l'histoire des bastides, ce qui ne veut pas dire que les couverts ont été construits partout dès l'origine. La constatation de constructions rapportées avec un certain décalage dans le temps doit être interprétée comme une mise aux normes, et non comme une règle générale. C'est une idée de notre temps qu'une ville neuve puisse être conçue, mise en œuvre et achevée dans le temps très court d'une décennie [...]. L'appartenance du sol des couverts aux occupants des maisons sur lesquelles ils s'appuyaient semble avoir été un fait acquis, tout au moins dès les premières décennies d'existence des bastides. [...] En contrepartie, l'usage entérina la servitude de passage pour les habitants. Les reconstructions ultérieures considérèrent comme une seule entité le terrain des couverts et celui des maisons qui leur étaient accolées. »<sup>2</sup>*

Aujourd'hui, les couverts sont devenus un élément emblématique de l'architecture des bastides, que ce soit essentiellement autour de la place centrale, ou même le long de certaines rues commerçantes, comme par exemple à Saint-Sulpice-sur-Lèze.

L'aspect actuel des couverts ne doit pas faire illusion : il est souvent tardif et l'usage de la brique n'a été introduit qu'à l'époque moderne, les premières constructions ayant été réalisées en bois.

À Saint-Lys, seul le côté sud-est de la place centrale est bordé de maisons à arcades. Nous ignorons si les autres côtés l'étaient également (les archives communales ont brûlé dans l'incendie de la mairie en 1799). Le plan cadastral de 1832 montre une situation identique à l'actuelle en ce qui concerne l'existence des couverts de la place Nationale, mais montre également qu'il existait des maisons à arcades dans l'actuelle « rue Louis de Marin », couverts aujourd'hui disparus.

Concernant les maisons à arcades de la place Nationale, on peut constater que l'une d'entre-elles est ornée de mascarons représentant les quatre saisons. Une autre comporte un arc dit « en anse de panier », reposant sur des colonnes de briques posées sur des socles en pierre. Premier étage et rez-de-chaussée sont séparés par un larmier, moulure saillante destinée à couper le ruissellement de l'eau en la fragmentant en gouttes (ou larmes) de pluie avant le mur.

Ces maisons datent du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sous la Restauration (années 1814-1830), plusieurs bourgs tels Saint-Lys voulurent imiter la toute neuve place du Capitole, à Toulouse, et ses arcades. Ce concept de rues couvertes reste tout à fait dans l'esprit des bastides. La nouveauté, sacrifice à la mode, réside dans la présence de têtes modelées sur les chapiteaux des voûtes en plein cintre des arcades. Ces personnages issus du répertoire mythologique précèdent les décors des ateliers VIREBENT, qui émaillent l'architecture du pays toulousain.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Extrait de : COSTE (Michel) et ROUX (Antoine de), Bastides : villes neuves médiévales. Collection « Patrimoine vivant ». Coédition Desclée de Brouwer / Rempart, 2007, 160 pages, 22,00 €, ISBN : 978-2-220-05710-1 (pp. 102-106).

<sup>3</sup> Voir : DUCOS (Jacques), BRETON (Yves), ODON (Gabrielle) [et al.], Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne – Midi-Pyrénées. Collection « Le patrimoine des communes de France ». Éditions Flohic, Paris, 2000, 2 tomes (1789 pages), 490,00 francs (les deux volumes) (ISBN : 2-84234-081-7) [=> tome 2, pp. 1403-1405].